



Saison 2022/2023

COMPTE RENDU de la 2e RÉUNION DE LA COMMISSION VOLLEY PARIS

Jeudi 06 OCTOBRE 2022 à 19h

Au comité FSGT de Paris

Présent.e.s : Pablo TRUPTIN (DÉMOCRATIE POLYGONNAISE, comité 75), Thelma LAMY (CAP NORD - COP), Jean GRUEZ (CAP NORD - COP), Dorel IACOBESCU (AS BOUVINES), Thierry UHRES (ESC XV), Thierry DAVOUST (US METRO)

En visio : Yannick GOURVIL (SMASH), Jauffrey FERRE (CONTREPIED), Yves AIRIAU (AS DES ARENES), Lucie KAMINSKI (VOLLEY 6)

Excusé.e.s : Sophie DANG (SMASH), Mourad MAZOUZI (CAP NORD-COP)

Rédaction : Thelma LAMY - Pablo TRUPTIN

Retour sur le tournoi Addy FUCHS :

La 4e édition du tournoi était complète avec 12 équipes en 4X4 M et 12 équipes en 4X4 F. Première année où la catégorie 4x4 F est complète. Victoire de SMASH GIRLS en 4x4 F et de CPS 10 International en 4x4 M.

Un grand merci à Thierry pour le matériel, et à Yannick et Emilie qui ont assisté Pablo dans l'organisation sur place.

Retour sur le Challenge :

En 4x4 M : 53 équipes inscrites (soit -2 par rapport à 21/22).

En 4x4 F : 27 équipes inscrites (soit +5 par rapport à 21/22)

Comme la saison dernière le Challenge est organisé sur 4 tours avec un classement général. Pour les récompenses, qui seront données aux 1ers du classement de chaque catégorie lors de la réunion calendrier, il est évoqué de remettre des chèques cadeau (ciblés boutique de sport comme Decathlon). La question de remettre de l'argent en bon d'achat sera d'abord évoquée auprès du collectif financier du comité. Pour cette saison, il est décidé de remettre des t-shirts (6 max par équipe) avec le logo de la FSGT. Une commande en grande quantité (avec modèle femme et modèle homme) sera faite pour constituer un stock (avec 25% de taille S, 50%M, 20%L 5% XL).



Entretien avec CONTREPIED - avec la présence de Vanessa Lacour et Jérôme Autric, responsables de CONTREPIED

Contexte (mail initial de CONTREPIED) :

"L'association se rend compte qu'elle a atteint une taille critique, avec plusieurs inconvénients : gestion très lourde pour les membres du CA, quelques tensions entre les différents groupes qui composent l'association, et surtout un nombre de créneaux obtenus auprès de la Mairie de Paris déjà important, donc difficile à augmenter.

Si l'on veut pouvoir développer la pratique du volley, et en particulier du volley féminin (Contrepied compte environ 25% d'adhérentes, seulement), il va être compliqué pour nous de fonctionner ainsi.

L'AG a donc missionné une commission de 12 membres, dont nous faisons tous les deux partie, pour réfléchir à 2 scénarios permettant à l'association d'évoluer :

- un scénario "2 associations sœurs" sous une sorte de marque Contrepied*
- un scénario en gardant une seule association mais avec un système interne de co-gestion entre les différents groupes qui seraient plus autonomes.*

Nous réfléchissons donc à tous les impacts des ces évolutions, et nous sommes tous les deux en charge de la partie "quel impact avec la FSGT ?"."

La commission conseille au club de ne pas le scinder en 2 associations distinctes. En effet, la nouvelle association partirait de zéro et l'organisation administrative avec les institutions politiques et la FSGT serait plus compliquée. De même, cela ne permettrait pas forcément d'obtenir de nouveaux créneaux, les institutions ne répondant en général qu'à un seul interlocuteur et favorisant des clubs "structurés et structurants". La commission conseille de créer des sections au sein du club. La création d'une section féminine pourrait avoir de l'impact auprès des institutions. De manière générale, quasiment tous les clubs de volley-ball parisien ont les mêmes problématiques.

Au cours de la discussion, l'idée de créer une commission exclusivement féminine est relancée (commission commune avec le 93). Un appel à candidature pourra être fait lors de la réunion calendrier auprès des responsables d'équipes féminines.

Vanessa et Jérôme de Contrepied remercient la commission pour leurs conseils, ils nous tiendront au courant de la suite de leur réflexion.

Propositions de modification de règles

Suite à la dernière commission, certaines règles ont été re-discutées. Ci-dessous les propositions écrites (avec modification en jaune) :

1.a. Attribution des points



Les matchs se jouent en 3 sets gagnants de 25 points type marque continue, avec une différence d'au moins deux points pour gagner le set. Lors d'un match, en cas d'égalité de sets 2-2, le set décisif (5e set) est joué en 15 points, avec une différence d'au moins deux points pour gagner le set. Le classement de chaque division est établi par addition de points attribués comme suit :

- Forfait = -1 pt
- Défaite = 0 pt
- Défaite en 5 sets = 1 pt
- Victoire en 5 sets = 2 pts
- Victoire en moins de 5 sets = 3 pts

La règle actuelle étant :

- Forfait = 0 pt
- Défaite en 3 ou 4 sets = 1 point
- Défaite en 5 sets = 2 points
- Victoire = 3 points

Après discussion, il est décidé de laisser les équipes voter : Pour la nouvelle règle ou Contre (rester avec la règle actuelle), lors de la réunion calendrier de début de Championnat. Le comité 93 sera consulté pour le championnat féminin.

1.c. Rencontres non terminées

Si une rencontre est interrompue par la fermeture du gymnase (interruption décidée par le gardien du gymnase) et que 3 sets complets n'ont pas été joués : le match sera rejoué dans son intégralité, sauf pour la dernière journée d'une phase où le point average sera appliqué. Si une rencontre est interrompue par la fermeture du gymnase (interruption décidée par le gardien du gymnase) et que 3 sets complets ont été joués :

- en cas d'interruption lors du 4e set, l'équipe qui mène 2 sets à 1 gagne le match. Les points marqués lors du 4e set ne sont pas comptabilisés ;
- en cas d'interruption au 5e set, application du point average (quotient des points gagnés / points perdus) pour déclarer l'équipe gagnante. Si les deux équipes sont à égalité au point average, le match sera rejoué dans son intégralité.

Il est à noter : si les deux équipes sont d'accord et seulement si une date (inférieure à J+2) et un lieu (hors gymnases FSGT) sont trouvés dès la fin du match, alors la rencontre interrompue pourra se rejouer dans son intégralité à la date et lieu choisi par les deux équipes.

La commission valide la proposition de modification. La nouvelle règle sera ajoutée au règlement du championnat 22/23. Une information spécifique sur les changements de règles sera faite aux équipes avant le championnat.

4. Compléments sur les règles de jeu

Bonification pour les féminines dans les équipes mixtes (sauf championnat Equimixte) : 1 point par féminine au départ de chaque set. Ex : 4x4 mixte (2 filles - 2 garçons) contre une équipe masculine (4 garçons) = Départ du set 2-0.



En cas de prise de la bonification au départ du set, les changements de joueurs (pendant le set) impliquent obligatoirement le remplacement d'une féminine par une féminine. Le remplacement d'un masculin par une féminine en cours de set n'autorise pas la prise d'une bonification. En cas de non prise de la bonification au départ du set, tout changement de joueurs peut-être effectué. De ce fait, une joueuse libero en 6x6 ne peut pas avoir la bonification. De plus, en cas de blessure, maladie ou disqualification d'une joueuse, la bonification est perdue, sauf si elle est remplacée par une autre joueuse.

La commission valide la proposition de modification. La nouvelle règle sera ajoutée au règlement du championnat 22/23. Une information spécifique sur les changements de règles sera faite aux équipes avant le championnat.

La réunion calendrier pour le Championnat aura lieu le 07 novembre 2022 à la mairie du 10e à 19h. Toutes les divisions seront regroupées.

Championnats de France fédéral

6X6 : Les inscriptions débuteront mi-octobre. La réunion calendrier aura lieu le 05 décembre 2022 en visio. Le premier tour aura lieu le 21 janvier 2023, le deuxième tour le 18 mars 2023.

Les finales pourraient être organisées par le comité 74.

4X4 : Le comité 93 et leurs clubs vont être sondés sur la possibilité d'accueillir le championnat de France 4x4 en Juin 2023.

PROCHAINE RÉUNION DE LA COMMISSION VOLLEY 2022/2023 :

LE JEUDI 03 NOVEMBRE AU COMITÉ DE PARIS ET/OU EN VISIO À 18H30

A ce jour, le comité de Paris compte 648 pratiquant.e.s en volley, c'est 41 licenciés de plus que l'année dernière à la même date.